



Edition de UNE-TOUTES

Samedi 4 Octobre 2008

Nord- Pas-de-Calais: au fil des facs

Lille I (sciences et techniques): 140 bornes wifi Les effectifs devraient être sensiblement les mêmes qu'en 2007- 2008: un peu plus de 18000 étudiants (21pour cent d'étrangers). Cet été, l'université a mis en place une nouvelle plateforme pédagogique. Grâce à 140 bornes wifi disséminées à la cité scientifique, étudiants et enseignants bénéficient d'un accès Internet permanent aux cours via leur téléphone portable. Pratique lorsque près de 40pour cent des étudiants ont un job de plus de quinzeheures par semaine. Cette plateforme a été notamment mise au point par des chercheurs de LilleI. Lille II (droit et santé): mettre en relation employeurs et étudiants Avec 27000 étudiants, l'université de Lille II continue d'être le plus important établissement de la région. Dans le cadre de la récente loi LRU, Lille II développe des plateformes d'orientation et d'insertion, avec notamment un portail visant à mettre en relation employeurs et étudiants dont les CV auront été validés par l'université. Côté recherche, l'accent est mis sur deux thèmes: santé - environnement et santé - vieillissement, avec la création du GIP Canceropôle Nord-Ouest regroupant Lille II, le centre Oscar-Lambret, et leurs homologues de Rouen, Amiens et Caen. À noter que les bâtiments de l'ILIS (Institut lillois d'ingénierie de la santé), de l'ESA (École supérieure des affaires) et du pôle recherche de la faculté de médecine vont être étendus. Lille III (lettres et sciences humaines):

rénovation des bâtiments Ici, l'effectif continue de se tasser: environ 18500 étudiants (22000 il y a dix ans). Tendance logique: le nombre de bacheliers baisse également. À Lille III, on assiste aussi à la fin des travaux d'un imposant bâtiment (le bâtiment A pour les connaisseurs). La rénovation, indispensable, a débuté en 2001 et entre dans sa dernière tranche. L'idée est que Lille III soit aussi un «lieu de vie». Autre objectif majeur: réhabiliter le site de langues étrangères appliquées, à Roubaix. Les premières estimations font état d'un investissement de 4M E. Artois: trois nouvelles licences professionnelles Les effectifs devraient être stables (un peu plus de 10000 étudiants en tout). Les chiffres pourraient néanmoins augmenter avec le rattachement de l'IUFM du Nord- Pas-de-Calais. Au rayon nouveautés, on signale trois licences professionnelles. À l'IUT de Lens, une licence techniques et activités de l'image et du son voit le jour. Au pôle de Béthune, deux nouvelles licences: une sur les structures métalliques, spécialité conduite et gestion des chantiers industriels ; l'autre sur les réseaux et télécommunication, réseau sans fil. Valenciennes: un «campus innovant» L'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis fait partie des facs qui bénéficient du label «campus innovant». Elle va donc pouvoir se pencher sur le projet de développement de formations et de recherches dans le domaine des

transports durables avec un objectif: devenir l'un des grands centres européens d'ici cinq ans. Le « campus innovant » va permettre de regrouper tous les laboratoires de recherche (le campus international pour la sécurité et l'intermodalité dans les transports, le CISIT) et une collaboration plus forte encore avec le pôle mondial I-Trans ainsi que des partenariats avec de grands groupes industriels dans les transports terrestres, ferroviaires et automobiles. L'enveloppe de 100 millions permettra de financer des bâtiments supplémentaires dans le futur technopôle et de booster le développement de l'université en matière de recherche. Littoral Côte d'Opale: trois chantiers Pas de nouvelles formations proposées cette année mais une rentrée marquée par trois chantiers majeurs pour les campus de Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer: la remise d'un rapport à l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), qui doit se prononcer sur la stratégie de l'ULCO dans le cadre de la loi sur l'autonomie des universités (loi LRU); l'entrée dans le pôle de recherche PRES (lire ci-dessous) et la signature prochaine du contrat quadriennal qui liera l'ULCO au ministère, de 2010 à 2013.